

Cahier des charges des déléguées COMSKILLS

- Version du 15 mars 2018 -

Les volées B3, M1, M2 et M3 possèdent chacune une déléguée ComSkills. Le poste de déléguée ComSkills B3 est occupé d'office par la Responsable Formation du Comité de l'AEML.

Les déléguées ComSkills sont élues à l'AG de printemps et entrent en fonction pour une année à compter du 1^{er} septembre suivant l'AG de leur élection.

Le rôle des déléguées COMSKILLS est :

- D'assurer une présence tout au long de l'année aux Commissions Skills à raison d'une séance mensuelle, lors desquelles elles représentent les intérêts et l'avis des étudiantes.
- De faire l'intermédiaire entre la ComSkills et leur volée respective. Entre autres, avant chaque séance de commission, les déléguées prennent connaissance au sein de leur volée respective d'éventuelles questions/remarques/points de vue à faire valoir au sein de la commission et les rapportent. À l'issue de chaque séance, les déléguées font un retour dans leur volée respective des informations les concernant.
- De siéger à la commission estudiantine de la formation (CEF). Elle fait également l'intermédiaire entre la Comskills et la CEF et peut s'attribuer un projet si elle le désire.